



Afrique centrale : 41^e réunion du Comité consultatif de l'ONU sur la sécurité du 23 au 27 novembre à Libreville

Libreville (Gabon), 19 novembre 2015 – Libreville abritera, du 23 au 27 novembre 2015, la 41^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont l'UNOCA assure le Secrétariat depuis mai 2011. Tous les sujets entrant dans ce cadre seront au cœur des échanges : les violences électorales, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la prolifération des armes légères et de petit calibre, le phénomène du braconnage, le trafic des drogues, les groupes armés, le terrorisme, etc. Les participants feront un état des lieux de ces menaces et passeront en revue les efforts déployés ici et là pour y faire face.

A cet égard, l'un des moments forts de la 41^e réunion du Comité sera sans doute l'examen et l'endossement politique du projet de stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Fruit d'un travail de fond développé lors d'une série d'ateliers thématiques, cette stratégie est considérée comme l'une des manifestations concrètes de la volonté des Etats membres de l'UNSAC à prendre à bras-le-corps la problématique du terrorisme. Elle s'inspire de la stratégie anti-terroriste mondiale des Nations Unies et s'inscrit dans le contexte particulier de la lutte contre Boko Haram dont les attaques récurrentes au Cameroun et au Tchad avaient fait l'objet d'une « Déclaration » lors de la 39^e réunion de l'UNSAC à Bujumbura (Burundi) en décembre 2014.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) réaffirme sa détermination à continuer à soutenir cette dynamique ainsi que les mesures devant faciliter l'entrée en vigueur rapide de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa). Il manque une seule ratification pour y parvenir, cinq pays ayant annoncé avoir déjà franchi cette importante étape (Cameroun, République Centrafricaine, Congo, Gabon et Tchad).

La 41^e réunion de l'UNSAC sera également l'occasion de poursuivre le plaidoyer afin que les pays qui n'ont pas encore ratifié ladite Convention le fassent. Par ailleurs, un accent sera mis sur la nécessité de contribuer de manière régulière au Fonds d'affectation spéciale de l'UNSAC. La « Déclaration de Libreville » adoptée le 8 mai 2009 lors de la 28^e session du Comité tenue dans la capitale gabonaise avait rappelé l'importance dudit Fonds - créé par le Secrétaire général de l'ONU pour rationaliser le fonctionnement de l'UNSAC.

Les discussions sur les derniers développements politiques dans la sous-région constituent un autre point primordial de l'ordre du jour. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) présentera un document détaillant la situation dans tous les onze pays membres, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad. En dehors des débats sur cette revue géopolitique qui met en lumière les « difficultés pour certains Etats à conduire des processus démocratiques pacifiques et consensuels », les experts évalueront différents rapports proposés par les organisations régionales ayant le statut d'observateurs au Comité. Le cas échéant, ils formuleront des recommandations visant à renforcer la coopération et la confiance afin d'atténuer les tensions, prévenir les conflits et promouvoir la stabilité ainsi que la limitation des armements, le désarmement, la non-prolifération et le développement dans la sous-région.

Les travaux des experts se tiendront durant les trois premiers jours. Le 26 novembre, ils soumettront leurs conclusions aux chefs des délégations, généralement composés des ministres des Affaires étrangères, de la Sécurité, de l'Intérieur ou de la Défense. Ceux-ci examineront et adopteront un rapport général après une cérémonie protocolaire au cours de laquelle le message du Secrétaire général des Nations Unies sera lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, par ailleurs Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily.

Cette session sera aussi marquée par la mise en place d'un nouveau bureau du Comité, dont la présidence tournante est actuellement assurée par le Ministre des Relations extérieures de l'Angola, l'hôte de la 40^e réunion tenue en juin 2015 à Luanda. Il passera le témoin à son homologue gabonais la semaine prochaine.